

## 13713 - La place de l'imamat d'Abou Bakr dans la doctrine des partisans de la Sunna

---

### question

Quel est l'argument qui vous permet de soutenir que l'imam Ali (Paix sur lui) n'était pas celui qui devait diriger la communauté après le Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) ?

### la réponse favorite

Premièrement, un des principes de la communauté des partisans de la Sunna consiste à nourrir des sentiments purs et à tenir un langage correct à l'égard des Compagnons du Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) ; la pureté de cœur exclut la haine, la jalousie et l'inimitié. Le contrôle du langage exclut tout propos indécent conformément à la parole du Très Haut : **«Et (il appartient également) à ceux qui sont venus après eux en disant: "Seigneur, pardonne- nous, ainsi qu' à nos frères qui nous ont précédés dans la foi; et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux".** » (Coran, 59 : 10) et conformément à la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **« N'insultez pas mes compagnons. Car, au nom de Celui qui tient mon âme en Sa main, si l'un de vous dépensait en or l'équivalent du mont Ouhoud, il resterait encore loin de les égaler »** (rapporté par al-Boukhari, 3673 et par Mouslim, 2541).

Un autre principe des partisans de la Sunna consiste à admettre les affirmations véhiculées par le Coran, la Sunna et le consensus relatives aux mérites et grades reconnus aux Compagnons ; ils préfèrent ceux qui avaient dépensé de leurs biens et combattus au profit de l'Islam (aux autres) en vertu de la parole du Très Haut : **«On ne peut comparer cependant celui d' entre vous qui a donné ses biens et combattu avant la conquête... ces derniers sont plus hauts en hiérarchie que ceux qui ont dépensé et ont combattu après. Or, à chacun, Allah a promis la plus belle récompense, et**

**Allah est Grand Connaisseur de ce que vous faites.** » (Coran, 57 : 10). Ils donnent préséance aux immigrés sur les Ansar conformément à la parole du Très Haut : **« Les tout premiers (croyants) parmi les Émigrés et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils L' agréent. Il a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l' énorme succès! »** (Coran, 9 : 100). En effet, Allah fait passer ici les immigrés avant les Ansar.

Les partisans de la Sunna croient qu'Allah a dit aux trois cents quelques combattants de Badre : **« Faites ce que vous voudrez ; je vous ai déjà pardonné »**. En effet, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Il se peut qu'Allah ait jeté un regard sur les combattants de Badre et leur ait dit : **« Faites ce que vous voudrez ; je vous ai déjà pardonné »** (rapporté par al-Boukhari, 3007 et par Mouslim, 2494 à partir d'un hadith d'Ali Ibn Abi Talib).

Ils croient qu'aucun de ceux qui prêtèrent le serment d'allégeance au Prophète sous l'Arbre n'entrera en enfer puisque le Prophète nous l' a confirmé. Mieux, il y eut complaisance mutuelle entre eux et Allah. Leur nombre s'élevait à plus de 1400 et c'est d'eux qu'Allah le Très Haut parle en ces termes : **« Allah a très certainement agréé les croyants quand ils t' ont prêté le serment d' allégeance sous l' arbre. Il a su ce qu' il y avait dans leurs cœurs, et a fait descendre sur eux la quiétude, et Il les a récompensés par une victoire proche.»** (Coran, 48 : 18). C'est également à ce propos que le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dit : **« Aucun de ceux qui ont prêté le serment d'allégeance sous l'Arbre n'entrera en enfer, s'il plaît à Allah »** (rapporté par Mouslim, 2496). Parmi ce groupe figuraient : Abou Bakr, Omar, Outhmane et Ali (Puisse Allah les agréer tous).

Ils attestent l'accès au paradis des dix personnes pour lesquelles le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) avait fait la même attestation et ils y ajoutent ,pour la même raison, Thabit ibn Qays ibn Sammash et d'autres compagnons. À ce propos, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **« Abou Bakr, Omar, Outhman, Ali, Talha,**

**Zoubayr, Abd Rahman Ibn Awf, Saad, Said et Abou Ubayda accèderont au paradis.»** (rapporté par Abou Dawoud, n° 4649 et par at-Tirmidhi, n° 3747 et déclaré authentique par al-Albani).

Ils adhèrent à ce qui a été rapporté par des voies concordantes d'après Ali ibn Abi Talib (P.A.a) à savoir que le meilleur membre de cette Umma après le Prophète était Abou Bakr puis Omar. À ce propos, Muhammad ibn al-Hanafiyya dit : « J'ai dit à mon père (Ali ibn Abi Talib) :

- Qui est le meilleur des gens après le Messager d'Allah ?

- « **Abou Bakr** »

- « **Puis qui ?** »

- « **Omar** »

- Craignant qu'il n'y ajoute Outhmane, je lui ai dit : « **Puis toi !** »

- « **Je ne suis que l'un des musulmans** » (rapporté par Al-Boukhari (3671). Ils croient qu'Outhmane occupe le troisième rang et Ali le quatrième. Puisse Allah les agréer tous.

Voir la Wassitiyya d'Ibn Taymiyya et son commentaire.

Deuxièmement, selon la doctrine des partisans de la Sunna, Abou Bakr était celui qui méritait plus que tout autre d'occuper le poste de calife. Voici quelques arguments pour étayer notre assertion.

1°) D'après Muhammad ibn Djoubayr ibn Mout'im, qui le tenait de son père, une femme s'était présentée au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et celui-ci lui avait demandé de revenir plus tard. Elle dit alors : « **Et si je ne te retrouvais pas ?** » Elle entendait faire allusion à la mort. « **Tu t'adresserais à Abou Bakr** », dit le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) (rapporté par al-Boukhari, 3659).

2°) D'après Ibn Massoud, le Messenger (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : « **Suivez l'exemple de mes deux successeurs : Abou Bakr et Omar** » (rapporté par at-Tirmidhi, 3805 et déclaré authentique par al-Albani).

3°) D'après Ibn Omar (P.A.a) le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : « **Je puisais une fois dans un puits quand Abou Bakr et Omar arrivèrent sur place. Abou Bakr se saisit du seau et le remplit une fois ou deux avec une certaine faiblesse (qu'Allah lui pardonne). Ensuite Omar s'en saisit et il se transforma en un grand seau dans sa main et je n'avais jamais vu un homme puiser de l'eau avec tant d'énergie puisqu'il permit à tous de s'abreuver** » (rapporté par al-Boukhari, 3676). Commentant ce hadith, Ibn Hadjar dit ceci : « **Je puisais une fois dans un puits** » signifie que cela se passa dans un rêve. « **Il le retirais** » signifie : « **il le remplissais d'eau** ». Le terme dhahoud employé dans le hadith signifie un grand seau plein d'eau. L'expression « **Il puisa une fois ou deux ...** » est, me semble-t-il, une allusion aux trois grandes conquêtes réalisées sous son règne. Peut-être est-ce pourquoi, parlant d'Omar, il n'a pas précisé le nombre de seaux qu'il a puisé ; il a plutôt parlé de sa forte manière de puiser pour faire allusion aux nombreuses conquêtes achevées pendant son califat. Allah le sait mieux.

Ach. Chafii a commenté ce hadith dans son ouvrage intitulé al-Umm. Après l'avoir cité, il a dit : « **l'expression il a puisé avec une certaine faiblesse** » renvoie à la breveté de son mandat, à sa mort précipitée, aux guerres qu'il engagea contre les apostats comparé au long mandat dont Omar a joui... »

L'expression : « **Puisse Allah lui pardonner** » est selon an-Nawawi une prière formulée par le locuteur. C'est-à-dire qu'elle ne signifie rien de plus. D'autres disent que c'est une allusion à l'imminence de la mort d'Abou Bakr, comparable à la parole du Très Haut faisant allusion à l'approche de la mort du Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) : « **... alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Car c'est Lui le grand Accueillant au repentir.** » (Coran, 110 : 3). Quant à moi, je pense que l'expression peut être une allusion au fait qu'il n'était pas responsable de la rareté des

conquêtes sous son califat due à la breveté de celui-ci. Le pardon qui lui est attribué signifie l'absence de tout reproche à son encontre.

L'expression : « **il se transforma en un grand seau dans sa main** » signifie que le seau était devenu immense.

L'expression : « **Je n'avais jamais vu un homme...** » signifie que l'intéressé avait une apparence parfaite. L'expression « **sa manière de faire** » signifie qu'il travaillait parfaitement.

4°) D'après Aïcha, le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) lui dit au cours de son ultime maladie : « **Appelle moi ton père, Abou Bakr, et ton frère pour que je leur délivre un écrit car je crains que quelqu'un ne souhaite et ne prétende mériter mieux (de me succéder).. Allah et les croyants refusent tout autre qu'Abou Bakr** » (rapporté par Mouslim, 23387).

5°) Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) désigna Abou Bakr au cours de sa dernière maladie pour servir d'imam aux musulmans et n'accepta pas qu'un autre pût remplir cette tâche. Ce remplacement dans l'imamat mineur était un prélude au remplacement dans l'imamat majeur.

Allah le sait mieux.